

AVRIL 2024
#24

VOSGES·MAG

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
*Le Conseil départemental
exemplaire et moteur*

f@Vosgesmag



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Vosgesmag.fr

20 ANS

des défis du bois

DU SAM. 8 AU SAM. 15 JUIN 2024

Les Défis du bois fêtent cette année leurs 20 ans et sont de retour au parc du Cours à Épinal pour la construction de 9 structures originales.

Il faudra attendre le 8 juin, jour du lancement, pour connaître le thème et le challenge auxquels devront répondre les 45 participants, jeunes ingénieurs, architectes et compagnons, venant du Master Architecture Bois Construction de l'ENSTIB d'Épinal, de l'ENSA Nancy, mais aussi de nombreuses universités étrangères.

D'AUTRES IMAGES À DÉCOUVRIR SUR
vosgesmag.fr

EN SAVOIR +
enstib.univ-lorraine.fr





#24 PRINTEMPS 2024



06

08
La carte ZAP
a fêté ses 30 ans

09
Le mentorat
au collège

10
Restauration scolaire :
moins gaspiller,
mieux valoriser

12
L'APA
pour favoriser
le maintien
à domicile

13
C'EST VOTÉ



14

Découvrir

20

L'INVITÉE

Avril Bellanger :
virtuose à 17 ans

21

LIRE... LA SUITE

22

ÇA VAUT LE DÉTOUR !

Le refuge du Sotré

24

L'ouest vosgien
à l'heure des J.O



22

Les Vosges
en actions

06

Les Vosges en force
au Salon de l'agriculture

07

Une nouvelle vie de
famille dans les Vosges

Hexablock :
incubateur de startups

08

S'implik pour les jeunes
qui s'impliquent...



10

- Dossier -

14

Sobriété et
performance
énergétique :
le Département
donne le ton



20

25

La vie au musée
pendant les travaux
Épisode 2

26

Père môle culturel

27

SUIVEZ LE GUIDE

12 idées de sorties

30

À TABLE

Millefeuille
de truite fumée

31

À VOUS DE JOUER

Le mot mystère

**VOSGES
MAG**

PRINTEMPS 2024
#24

Magazine d'information
trimestriel édité par le
Conseil départemental
des Vosges

• Direction de la
• Communication
• 8, rue de la Préfecture
• 88088 ÉPINAL Cedex 9
• Tél. : 03 29 29 89 32
• Courriel :
• publication@vosges.fr

• Directeur de la publication :
• François Vannson
• Directeur de la rédaction :
• Laurence Danrey
• Rédacteur en chef :
• Catherine Rousselot-
• Rochelandet

• Maquette et mise en page :
• CD88 - DICOM
• Impression : ROTO FRANCE
• 25 rue de la Maison Rouge
• 77185 Lognes
• Diffusion : MILEE

• Tirage : 192 000 exemplaires
• Magazine distribué
• gratuitement.
• Dépôt légal :
• Avril 2024
• N° ISSN :
• 2610-6418



Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Elodie AUBERGER, Marie BERGISTE, Olivier BIALECKI, Sophie BRUCHON, Elodie CADORE, Isabelle CHOL, Laure CLAUDE, Mathilde COLLIN, Caroline COUTURIER, Agathe COUTURIEUX, Vincent COURCELEAUD, Aurélie DEBROSSE, Marie-Anne DEILER, Bérénice DONNOT, Sylviane FRECHIN, Aurélie FRIGERIO, Catherine GRANDJEAN, Marine GRAVIER, Géraldine HOCQUAUX, David LENNE, Laurence MAILLOT, Chantal MOREL, Amandine MORENO, Geneviève MOSSLER, Pierre PELLEGRINI, Philippe TARALL, Karine THYRARD, Catherine VOIRIN, Céline WEHRUNG avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges

Crédits photos : Conseil départemental des Vosges, Olivier BIALECKI, Eric KARLESKIND, Arthur PERRIN.

Photo de couverture : © Cabinet KL. Architectes - Metz - Perspectiviste : «ENNOMINE»

Illustrations : © Shutterstock - page 22 © Marc-Olivier SICX

Mise en page : Laurence GODEFROID et Thibaut CHIPEAU.

Ce magazine est imprimé sur papier 100% recyclé.

Toute l'actualité du Conseil
départemental des Vosges est
aussi sur le site internet
vosgesmag.fr



Par **François Vannson**

Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil
départemental des Vosges

LES VOSGES

Terre de Jeux, Terre de Sport

Cet été, la France vivra au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les Vosges, labellisées « Terre de Jeux 2024 » se préparent avec enthousiasme à cette grande fête sportive et culturelle.

Une fête dont le coup d'envoi sera donné le 27 mai dans l'ouest vosgien avec le départ de la course de Phidippides¹ suivie d'un week-end d'animations dans l'amphithéâtre de Grand, haut lieu du sport antique !

Mais, c'est bien sur toutes les Vosges que souffle depuis plusieurs mois déjà, l'esprit olympique.

En effet, les 23 communes et intercommunalités, elles aussi, labellisées « Terre de Jeux 2024 » se mobilisent pour encourager la pratique sportive, changer le regard sur le handicap, promouvoir les valeurs du sport notamment auprès des jeunes et faire vivre l'aventure olympique aux Vosgiens au travers de multiples animations.

Quatre villes, Epinal, Gérardmer, La Bresse et Vittel ont également été choisies comme Centres de Préparation Olympique. Elles accueilleront des délégations sportives étrangères. C'est la première fois dans l'histoire des JO qu'un comité d'organisation ouvre les jeux aux territoires. C'est une excellente chose.

C'est aussi une formidable opportunité de valoriser nos Vosges et de renforcer leur attractivité.

J'y vois aussi une reconnaissance de la politique sportive ambitieuse et volontaire menée par le Département depuis longtemps.

Une politique qui se traduit par un soutien sans faille aux collectivités dans leurs projets d'équipements (stades, gymnases...) et par un accompagnement des 1100 clubs et 54 comités sportifs vosgiens. Sans oublier les bourses attribuées aux athlètes de haut niveau qui, à Paris, j'en suis persuadé, porteront au plus haut, les couleurs des Vosges !

Avec ma plus grande fidélité.

¹ Messenger grec plus connu sous le nom de « coureur de Marathon » - voir page 24



LES VOSGES

au Salon de l'agriculture

**Un espace de 130m²,
une quinzaine de
producteurs et d'éleveurs
présents, une pluie de
médailles et des centaines
de milliers de visiteurs :**

du 24 février au 3 mars derniers, les Vosges, ont assuré porte de Versailles à Paris, la promotion de leur agriculture, de leur savoir-faire et des richesses de leur territoire.



Le stand

Un stand tout de bois vêtu, un décor authentique et chaleureux où la foule s'est pressée pour goûter aux spécialités vosgiennes.

La journée Vosges

Autour de François Vannson, Président du Conseil départemental, de Franck Perry, Vice président délégué à l'économie, au tourisme et à l'agriculture, Benoît Jourdain, Vice président délégué à la transition écologique, Nathalie Babouhot, Vice présidente déléguée à l'administration, aux finances et au SDIS et de Jérôme Mathieu, Vice président du Conseil départemental et Président de la Chambre d'agriculture, parlementaires, représentants de l'Etat, de la Région Grand Est et acteurs du monde agricole ont participé le 28 février à la « Journée Vosges ».

La star du salon

Star du salon (juste après Oreillette), Marguerite, la jolie vosgienne sculptée par l'artiste Anouk Tisserant s'est prêtée à de multiples séances de selfies.



jevoislavieenvosges.com

Rejoignez la communauté sur les réseaux sociaux !

TÉMOIGNAGE

Une famille de Seine-et-Marne a trouvé SON RYTHME DANS LES VOSGES !

L'envie d'une vie plus douce, au vert, pousse une famille de Melun à s'inscrire sur laou.fr/venez-vivre-dans-les-vosges/. Pour Cédric et sa compagne, l'accompagnement dont ils ont bénéficié, assuré par le Conseil départemental, a fait toute la différence.

» Arrivant seuls sur un territoire inconnu, il était nécessaire qu'on soit aidé dans notre projet d'installation » confie Cédric.

Début octobre, ils participent à un week-end d'accueil et sont séduits par les atouts du territoire.

« Nous avons été impressionnés par la qualité des routes et le prix des transports : il y a des bus toutes les dix minutes pour un euro contre dix-sept pour un aller/retour en région parisienne et on a les mêmes services commerciaux ici. Les logements sont

moitié moins chers et nous avons déjà une place en crèche pour notre fils alors qu'il faut patienter un an sur Paris. Notre fils a d'ailleurs fait ses nuits complètes dès le premier soir ! »

Henriette est réceptionniste bilingue dans l'hôtel qui les a hébergés lors du week-end découverte, et mi-octobre, le couple s'est installé à Epinal avant même que Cédric entame ses recherches dans le domaine du conseil à l'emploi. Motivé, il est ouvert à toutes propositions d'emploi dans le coaching professionnel. Quant à Henriette, tombée sous le charme de la ville de



**Cédric,
Henriette et leur fils**

Remiremont, elle rêve maintenant de s'y marier pour voir la vie en Vosges avec bonheur.

**POUR UNE MISE EN RELATION AVEC
CÉDRIC, CONTACTEZ**
bienvenue@vosges.fr

EN SAVOIR +
jevoislavieenvosges.com



TOURISME LE SCHEMA DÉPARTEMENTAL 2023-2028 ADOPTÉ

Véritable feuille de route du Conseil départemental et fruit d'un travail collaboratif mené avec les acteurs touristiques du territoire, la stratégie départementale définie s'articule autour de 4 filières prioritaires : tourisme et patrimoine, bien-être, montagne et activités de pleine nature.

Ce schéma affiche des ambitions encore plus fortes dans le domaine du développement de l'offre, de la mise en réseau des acteurs, de la communication et de la promotion de la destination autour de la marque « Je Vois la Vie en Vosges ».

Pour Franck Perry, Vice-président du Conseil départemental délégué à l'économie, à l'agriculture et au tourisme :

» Il s'agit ainsi de faire des Vosges une destination de choix toute l'année, tant pour les amoureux du patrimoine, que pour les amateurs de déconnexion, d'activités de pleine nature ou de plaisirs de la glisse ».

Tous unis pour la destination Vosges !



EN SAVOIR +
tourisme.vosges.fr



HEXABLOCK LA DERNIÈRE GÉNÉRATION DES INCUBATEURS DE STARTUPS



**Et si la création d'entreprises était possible
loin des grands pôles économiques ?**

Nadège Monneron, Directrice et Thomas Léger, Président de la société Hexablock, sont spécialisés dans l'accompagnement décentralisé de start-ups grâce aux dernières technologies du numérique. Basés à

Contrexéville, ils rencontrent leurs clients et travaillent avec eux dans leurs locaux virtuels, dans un monde immersif appelé Métavers. Ces lieux de rencontres virtuels ouvrent des possibilités infinies de pouvoir commercer, exposer, promouvoir un territoire où que l'on soit à l'instar des jeux-videos en réalité virtuelle et sans barrière de la langue via des traducteurs instantanés.

Grâce à cette génération Web 3, le duo et leurs 50 partenaires accompagnent en distanciel les créateurs d'entreprises situés notamment sur un territoire enclavé afin de les aider à propulser leur projet sur le marché économique sans devoir s'implanter sur un grand pôle de compétitivité. Aux sociétés existantes, ces nouveaux Ambassadeurs des Vosges® proposent d'autres services comme le conseil en intégration d'intelligence artificielle, les startups studios ou le développement de solutions blockchain.



EN SAVOIR +
vosgesmag.fr • hexablock.fr



LA CARTE ZAP : DÉJÀ 30 ANS !

Pour l'occasion, le Conseil départemental avait lancé en décembre dernier un concours sur l'application ZAP88 qui a permis à 800 jeunes zappeurs d'assister gratuitement au spectacle de l'humoriste Roman Doduik à la Rotonde de Thaon-les-Vosges !



Rappelons que la carte ZAP a déjà permis à plus de 10 000 jeunes âgés de 10 à 25 ans de bénéficier de nombreux avantages auprès de plus de 200 partenaires vosgiens.

EN SAVOIR +
vosges.fr



S'IMPLIK

Pour les jeunes qui s'impliquent



Dans le cadre de son plan départemental « Ambitions Jeunesses », le Conseil départemental vient de créer « S'implik », un dispositif pour encourager la créativité des jeunes et les inciter à monter des projets innovants, utiles aux Vosges et aux Vosgiens...
On vous explique tout !

S'IMPLIK, C'EST POUR QUI ?

Pour les jeunes de moins de 30 ans résidant dans les Vosges réunis en collectif ou constitués en association.

POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

Culture, sport, éducation, transition écologique, solidarité intergénérationnel ou animation... De nombreux domaines sont concernés. Mais le projet doit être original, avoir un intérêt pour d'autres personnes que les porteurs du projet ou leur famille, apporter une plus-value aux Vosgiens et pouvoir être dupliqué.

QUELLES AIDES SONT PROPOSÉES ?

→ Une aide financière :

Celle-ci dépendra du montant du projet et de l'enveloppe de crédits disponibles.



Attention pour être éligible, le projet doit être autofinancé ou cofinancé à hauteur de 20% minimum.

→ Des conseils :

Avant le dépôt de leur candidature, les jeunes qui le souhaitent peuvent être accompagnés par le Conseil départemental afin d'affiner leur projet. Une fois le projet sélectionné, les services du Département pourront les aider à le concrétiser via la mise en réseau, la communication...

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

→ Les dossiers présentant les projets et demandes d'aide doivent être déposés via le Guichet Citoyen avant le 15 avril.

EN SAVOIR +
jeunesse@vosges.fr
vosges.fr/jeunesse

DÉPOSER UN DOSSIER



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Le mentorat au collège

Pour encourager l'ambition des jeunes et donner à chacun les mêmes chances de réussir, les Vosges expérimentent le mentorat, un dispositif des « Cordées de la réussite » pour les collégiens.

Disposer d'un réseau de connaissances et de « modèles » capables de les aiguiller, de les guider, de leur ouvrir des portes : voilà ce qu'il manque à de nombreux jeunes, notamment issus des milieux modestes ou des territoires ruraux au moment de l'orientation »

explique Caroline Privat-Mattioni, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Jeunesse, à la Culture, aux Sports et aux collèges.

Pour aider tous ces jeunes à construire leur avenir, le Département, dans le cadre de son plan « Ambitions Jeunes » a décidé de

s'impliquer dans « Les Cordées de la réussite », un dispositif porté par l'État. Dès la classe de 4^{ème}, les élèves volontaires peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement individuel assuré par un professionnel (mentor). Objectifs affichés : élargir les horizons culturels et professionnels des élèves, renforcer leur autonomie et susciter leur ambition.

Le rôle du mentor au collège

Le mentor apporte son soutien à l'élève dans son parcours scolaire (organisation, méthodologie, révision...), lui fait découvrir des métiers, des études et des formations possibles, lui transmet son expérience, sa connaissance d'une profession, d'une filière, d'un secteur d'activités. Il l'aide surtout à devenir autonome, à croire en ses capacités, lui donnant ainsi les clés pour s'épanouir

dans la société...

Mentor : Pourquoi pas vous ?

Vous avez envie de transmettre votre expérience, vos connaissances sur votre métier, votre secteur d'activité professionnelle ? Vous avez envie de vous engager concrètement en faveur de la jeunesse vosgienne ?

→ Candidatez !

Une fois votre dossier de candidature validé, une demi-journée de formation vous sera proposée.



POUR DEVENIR MENTOR, INSCRIVEZ-VOUS
via le Guichet citoyen,
Section Jeune, Mentorat
auprès des collégiens



EN SAVOIR +
egeusa@vosges.fr

BOURSES JEUNES

Le Département célèbre ses jeunes talents

En 2023, 61 jeunes qui s'étaient illustrés par de bons résultats sportifs, universitaires ou dans un domaine artistique ont bénéficié de la Bourse Jeunes Talents ou de la bourse attribuée aux athlètes de haut niveau.

Invités à l'Hôtel du Département par François Vannson, Président du Conseil départemental et Caroline Privat-Mattioni, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Jeunesse, à la Culture, aux Sports et aux collèges, ils ont reçu une dotation de produits estampillés « Je Vois la Vie en Vosges ».

Celle-ci leur permettra de devenir de véritables ambassadeurs de notre territoire.



EN SAVOIR +
[vosges.fr/
bourse-jeunes](http://vosges.fr/bourse-jeunes)



© CD88/Arthur Perlin

GASPILLAGE ALIMENTAIRE VALORISATION DES BIODECHETS

le Département agit

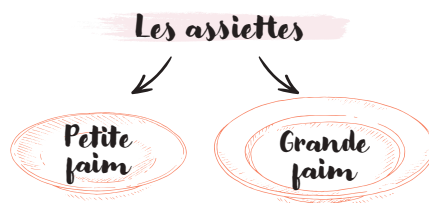
Parce que réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets vont de pair, le Conseil départemental amplifie son action en direction des collèges engagés pour une restauration scolaire plus vertueuse...

Chaque année, en France, la restauration collective jette près de 540 000 tonnes de denrées alimentaires¹. Conscient de cet enjeu à la fois économique, écologique, pédagogique et même éthique, le Conseil départemental a engagé, dès 2019, un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges vosgiens. Avec l'ambition de réduire de 20 à 30 % la quantité de denrées jetées.

32 COLLÈGES ENGAGÉS DANS LA CHASSE AU GASPI

Mise en place de façon progressive, cette action concerne désormais les 32 établissements qui disposent d'un service de restauration. Comme prévu, tous ont bénéficié d'un diagnostic complet qui a permis de calculer la moyenne du gaspillage. Celle-ci s'établit à 96,4 g par convives et par repas soit 15,6 g de moins que la moyenne régionale. Avec le concours du Département, tous ont également mis en place différentes actions pour diminuer le gaspillage.

Les assiettes « petite » et « grande » faim, l'ajustement des quantités servies en fonction de l'âge et de la demande des élèves, l'installation de bars à salades, de nouveaux équipements de cuisson, la formation des équipes de restauration et les opérations de sensibilisation et d'information proposées aux élèves ont sans conteste porté leurs fruits. D'ailleurs, la majorité des collèges vosgiens a déjà dépassé l'objectif fixé.



DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DIVISÉES PAR TROIS

Parmi les collèges les plus engagés, citons ceux de Monthureux-sur-Saône et de Châtel-sur-Moselle, où les plats



Un bar à salades

« fait-maison » et la très bonne communication entre les équipes de cuisine et les convives ont été les clés du succès. Lors des dernières pesées réalisées, ils n'ont obtenu respectivement que 30,7 g de gaspillage par convive par repas pour le premier et 29,1 g de gaspillage par convive et par repas pour le second. Deux nouveaux records régionaux !



Restauration scolaire au Collège Jules Ferry à Épinal

ET BEAUCOUP DE PRODUITS LOCAUX DANS L'ASSIETTE

Rappelons que les économies réalisées grâce à la réduction du gaspillage alimentaire peuvent contribuer à acheter davantage de produits locaux et labélisés bio, notamment via la plateforme Agrilocal qui met en relation directe les acheteurs de la restauration collective et les producteurs locaux. Tout en satisfaisant aux obligations de la loi EGALIM, cette démarche permet donc d'offrir aux convives des mets de meilleure qualité.



D'avantage de produits locaux
et labélisés bio dans les assiettes

DIMINUER C'EST BIEN, VALORISER C'EST MIEUX !

Mais parce qu'il restera toujours des déchets, ne serait-ce que des épluchures, le Département a décidé de s'attaquer à leur valorisation². Depuis le mois de février, il accompagne également les élèves et les personnels des collèges dans cette démarche nouvelle en leur proposant un service de collecte, de traitement et de valorisation des biodéchets. Un prestataire met à disposition des bacs et des conteneurs adaptés et les collecte. Le prestataire se charge aussi de la formation et l'accompagnement du personnel technique des sites. Ce travail a été mené en coopération avec la Région Grand Est, responsable des lycées et cités

scolaires et avec les structures locales en charge de la collecte des déchets.

LES BIODÉCHETS C'EST QUOI ?

Les déchets biodégradables proviennent des coupes végétales de jardins ou de parcs, ainsi que de déchets alimentaires de cuisine et de table. Dans les restaurants scolaires, ils sont issus de la phase de préparation des repas, des retours des assiettes des convives et des plats non servis.

Si le collège est doté d'un espace de compostage sur place, il peut y intégrer les épluchures, hors déchets carnés et gras, évitant ainsi de grossir le volume des biodéchets.

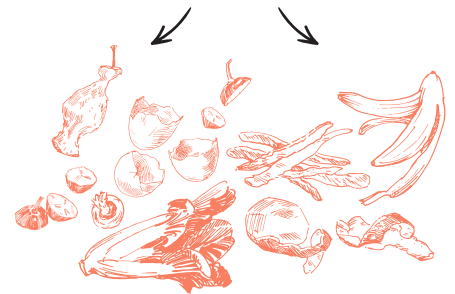
Le suivi, l'évaluation et un bilan complet seront effectués tout au long de la prestation, et en fin d'année, auprès des collèges et du prestataire.



Cette première année expérimentale permettra d'optimiser la collecte, et pourquoi pas, d'élargir la démarche à d'autres structures afin de réduire le coût de la prestation, tout en accentuant le développement de l'économie circulaire locale.

¹ Chiffres cités sur Kikleo –déc 2023- sources ADEME
² La loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire (dite loi AGEC) impose à tous les producteurs de biodéchets de les valoriser depuis janvier 2024.

Les biodéchets



EN SAVOIR +

Sur le gaspillage alimentaire :

→ Marine Gravier
Chargée de mission
Alimentation et circuits courts
✉ mgravier@vosges.fr

Sur la valorisation des biodéchets :

→ Alexandra Ancel,
Chargée de mission
Transition écologique
✉ aancel@vosges.fr

EN CHIFFRES

→ **90%** des collèges pratiquent déjà le tri des déchets à la source¹.

→ **11** collèges disposent d'un local de stockage réfrigéré des déchets, soit 1/3 des sites.

→ **4** collèges traitent déjà leurs biodéchets alimentaires par compostage ou méthanisation : Golbey, Vittel, Contrexéville, Monthureux-sur-Saône.

→ **15** collèges pratiquent le compostage des épluchures de légumes, sur site.

→ **615 960** litres de biodéchets : c'est la quantité estimée pour le département sur l'année scolaire, ce qui représente **17 110** litres de biodéchets/semaine dans l'ensemble des collèges.

¹ Chiffres extraits de l'état des lieux effectué en 2023 sur les 32 collèges concernés par la collecte



ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS
EN SITUATION DE
HANDICAP

DE NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION AU TRANSPORT ADAPTÉ

Depuis janvier 2024, le Conseil départemental a dématérialisé toutes les demandes liées au transport scolaire adapté. C'est donc en ligne que les familles ou étudiants disposant d'une décision de transport scolaire adapté, doivent désormais inscrire leur enfant ou s'inscrire pour la prochaine rentrée de septembre 2024

→ Cette inscription devra s'effectuer avant le 8 juillet 2024 sur le guichet citoyen Maelis (vosges.fr). Il en sera de même chaque année, afin de confirmer le besoin de transport de l'élève ou de l'étudiant. Sans inscription en ligne, le transport ne pourra plus être assuré.

De plus, toutes les démarches liées au transport adapté telles que :
→ les demandes de modification de transport,
→ les demandes de prise en charge des stages scolaires,
→ les demandes d'indemnisation kilométrique des familles, se feront également sur le guichet citoyen Maelis (vosges.fr)

 **EN SAVOIR +**
transporteleveshandicapes@vosges.fr

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET POUR OBTENIR DE L'AIDE DANS VOS DÉMARCHES CONTACTEZ LE :
Service du transport des élèves et étudiants en situation de handicap
03 29 29 89 73 • 03 29 29 86 62

SOLIDARITÉS

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

POUR FACILITER LE MAINTIEN
À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est une prestation financière versée par le Département. Elle permet aux personnes âgées de 60 ans et plus qui entrent dans la dépendance de rester à domicile.

Quand le quotidien à la maison devient compliqué, et que le maintien au domicile est compromis par l'arrivée de la dépendance, l'APA permet de financer des prestataires qui participent à la gestion des tâches de la vie quotidienne.

Des aides au quotidien

L'APA finance par exemple des heures de ménage, de courses, des soins à la toilette et l'aide à l'habillage, participe aussi au paiement de portage des repas à domicile ou encore à l'aménagement et l'adaptation du logement. Elle peut également cofinancer une télé-assistance, et soulager l'aidant

(proche qui s'occupe de son parent âgé) en participant à une partie de la prise en charge de l'hébergement temporaire en EHPAD ou encore d'un accueil de jour en établissement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe 6 classements en fonction du degré de dépendance évalué, appelés GIR :

→ Le **GIR 1** correspond au niveau de perte d'autonomie le plus élevé et le GIR 6, au plus bas.

→ Les **GIR 1 à 4** relèvent du Conseil départemental, donc de l'APA et les **GIR 5 et 6**, de votre caisse de retraite principale.

→ Un partenariat existe entre le Département des Vosges et les principales caisses de retraite que sont la CARSAT et la MSA afin de faciliter l'orientation des dossiers de demandes.

LE DOSSIER APA, MODE D'EMPLOI

→ Étape 1 :

Compléter le dossier disponible dans les maisons France services, dans certaines mairies, auprès des CLICS, sur le site internet du Conseil départemental et sur demande au 03 29 29 88 48.

→ Étape 2 :

Dossier à envoyer à :
Conseil départemental des Vosges
Maison Départementale de l'Autonomie
3, rue Grennevo • 88000 EPINAL

→ Étape 3 :

Dès réception, le dossier sera étudié par les services du Département. Un évaluateur (médecin/infirmière ou assistant social) se rendra à domicile pour définir les aides nécessaires en lien avec l'état de santé, le degré d'autonomie et les besoins de la personne âgée. Les prestations seront ensuite mises en place.

EN SAVOIR +
vosges.fr
APA-Instructeurs@vosges.fr



L'APA À DOMICILE EN CHIFFRES



21 316 314 €

Budget 2023



3 500

bénéficiaires en moyenne



30

professionnels du
Conseil départemental

œuvrant au quotidien dans le cadre de l'APA afin de permettre aux seniors de rester à leur domicile, dans les meilleures conditions possibles.



C'EST VOTÉ

Au cours des réunions des 15 décembre 2023 et 29 janvier 2024 les élus départementaux, réunis sous la présidence de François Vannson, ont examiné et voté 124 rapports concernant le social, l'agriculture, les collectivités territoriales...

SOCIAL

 Les élus départementaux ont alloué une aide de 5 000 euros à l'association Saint-Vincent-de-Paul. En effet, dans le contexte de hausse des prix des denrées alimentaires, l'association a sollicité le Département afin de faire face à l'augmentation du nombre de familles accueillies, chaque samedi passé en un an de 80 à 100 voire 120 certains jours.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

 4 314 037 euros seront alloués afin de soutenir 151 dossiers de collectivités territoriales.

→ Parmi ceux-ci, citons :

 Les 76 563 € qui viendront soutenir 3 projets au titre du fonds de développement : ces projets concernent la création d'une garderie scolaire à Saint-Nabord, la construction d'un bâtiment d'accueil périscolaire à Le Syndicat et la réalisation d'un aménagement paysager sur la ZAE de Laveline-devant-Bruyères.

 554 227 € permettront de soutenir 44 projets au titre du fonds de solidarité (6 projets concernent la voirie communale pour 77 511 €, 1 projet concerne l'aménagement global de voirie pour 70 200 €, 20 projets concernent l'éclairage public pour 181 846 €, 3 projets concernent le patrimoine pour 11 615 €, 2 projets concernent la rénovation énergétique pour

37 398 €, 4 projets concernent l'eau potable pour 36 632 €, 1 projet concerne le sport pour 8 856 € et 7 projets concernent des travaux d'intérêt local pour 121 367 €). 1 512 € seront consacrés aux travaux agro-écologiques de restauration paysagère à Ferdrupt.

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

 27 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) seront subventionnées à hauteur de 1 538 444 €.

→ L'Insertion par l'activité économique

a pour objectif de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Les conseillers départementaux ont également approuvé la convention annuelle d'objectifs et de moyens signée avec l'Etat dans le cadre de l'aide aux postes dans les ateliers et chantiers d'insertion. Une enveloppe de 1 187 000 € y sera dévolue.

AGRICULTURE

 13 projets d'installation agricole vont être soutenus pour un montant de 118 365 €.

5 dossiers de soutien aux entreprises agroalimentaires et forestières ont été validés par les élus pour un montant total de 184 228 €. Seront subventionnées les entreprises suivantes : Bongrain-Gérard, Les Chais Saint-Eloi, la Fromagerie de Manu, la SARL Arnould Bois et Scie et la Société Vosgienne des Conserve (SOVOCO).

TOURISME

 11 dossiers d'aide à l'investissement immobilier touristique ont été votés pour une subvention globale de 213 500 €.

Une convention de cofinancement des campagnes de communication du Massif des Vosges a été signée et abondée à hauteur de 80 000 € par le Conseil départemental.

SANTÉ

 12 professionnels de santé s'installant à Saulxures-sur-Moselotte, Le Tholy, Jeuxy, Saint-Dié-des-Vosges, Deyvillers, Golbey, Epinal, Eloyes et Gérardmer seront subventionnés à hauteur de 119 917 € au titre du Plan Action Santé pour l'achat de matériel professionnel, informatique et de télémedecine.



RETROUVEZ TOUTES LES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL SUR
vosges.fr

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil départemental exemplaire et moteur

Projet de reconstruction de la Maison de l'Enfance et de la Famille à Golbey

© Cabinet KL Architectes - Metz - Perspectiviste : «ENNOMINE»



**A la fois enjeu
écologique
et économique,
la transition énergétique
est au cœur des
préoccupations du
Conseil départemental
qui agit au quotidien
pour réduire ses
dépenses et alléger
son bilan carbone.**

A l'automne 2022, confrontée aux effets du dérèglement climatique, de plus en plus visibles et à la crise énergétique née de la guerre en Ukraine, la France redécouvrait les vertus de la sobriété énergétique. Des vertus élevées de longue date au rang de priorité par le Conseil départemental au travers des actions menées notamment sur les 149 sites dont 35 collèges qui constituent son patrimoine.

Tous secteurs confondus, le bâtiment est, le plus gros consommateur d'énergie (45%) juste devant les transports (44%). Il est aussi responsable de 20 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

La rénovation énergétique des bâtiments est donc un des leviers les plus efficaces pour diminuer les consommations d'énergie, notamment fossiles et atteindre, d'ici 2050, la neutralité carbone¹. Mais, son champ d'actions s'étend bien au-delà...

Le Conseil départemental qui a fait de la sobriété énergétique un des grands axes de son plan Vosges Transition Ecologique adopté en mars 2023, agit sur tous les fronts avec en ligne de mire, un devoir d'exemplarité qui s'exprime notamment dans son fonctionnement interne.

Une administration plus vertueuse

Acquisition de véhicules électriques ou à essence classés CRIT' AIR 1, mise en place du forfait mobilité durable pour inciter les agents à co-voiturer ou à se déplacer à vélo, réunions en visioconférences, campagnes de sensibilisation aux écogestes...

De nombreuses actions sont mises en œuvre pour convaincre ses 2 000 agents de modifier leurs pratiques professionnelles. ◀

Le patrimoine immobilier du Conseil départemental :

149 bâtiments
dont 35 collèges
Surface totale : 412 132 m²

Emissions de Gaz à Effet de Serre en tonne de CO₂ :

2012 : 11671 tonnes
2021 : 10 039 tonnes
Soit - 14%
Objectif pour 2024 : - 6%
par rapport à 2021 (2%/an).

Consommations énergétiques

2012 : 42 743 MWh
Moyenne des 3 dernières
années : 33 358 MWh
Soit - 21,94 %

► Et un rôle moteur dans les territoires

Comme le rappelle **Benôit Jourdain**,
**Vice-président délégué à la
transition écologique** :

« C'est par les territoires et par
une action concertée de l'ensemble
des collectivités, au plus près de
leurs administrés, que les Vosges
relèveront le défi de la transition
énergétique. »

Dans cette perspective, le Conseil
départemental accompagne
financièrement et techniquement, les
projets des communes, communautés
de communes et d'agglomération.
Il intervient également pour lutter
contre la précarité énergétique et
participe au financement du dispositif
« France Rénov' » déployé sur tous les
territoires. Ces actions contribueront
aussi à améliorer la qualité de vie des
Vosgiens et l'attractivité des Vosges.

¹ Directive européenne et stratégie
nationale bas carbone



3 Questions à VÉRONIQUE MARCOT

VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE AUX ROUTES ET AU PATRIMOINE



Comment le Conseil départemental intègre-t-il la sobriété énergétique dans sa politique patrimoniale ?

Quand il s'agit de bâtiments neufs,
c'est dès leur conception, que le
Conseil départemental intègre,
non seulement les notions de
sobriété énergétique mais aussi,
de développement durable. Inscrits
dans une démarche bioclimatique,
les collèges Elsa Triolet de Thaon-
les-Vosges et de Vagney en sont
un bel exemple. Pour ces deux
établissements, nous avons
choisi d'utiliser majoritairement
le bois, de privilégier des
matériaux biosourcés, issus
des circuits courts... Résultats :
tous deux se distinguent par
une faible empreinte carbone et
des performances énergétiques
bien supérieures aux normes
en vigueur au moment de la
construction (RT 2012). D'autres
projets actuellement à l'étude
comme la reconstruction
de la Maison de l'Enfance
et de la Famille s'inscrivent
dans la même démarche.

Et dans les bâtiments anciens ?

Sobriété et performance
énergétiques s'appliquent aussi
aux bâtiments anciens et,
en particulier, aux collèges.

A l'horizon 2030, nous devons
diminuer nos dépenses d'énergie
de 40% et nos émissions de GES
d'environ 2% par an². Pour y
parvenir, nous avons, d'une part
engagé un ambitieux plan de
rénovation et d'autre part, signé
en 2021 un marché de
performance énergétique
des installations thermiques
incluant également un copieux
programme de travaux.

Quels types de travaux sont prévus ?

Chaque bâtiment bénéficie d'un
programme personnalisé établi
à la suite de l'audit énergétique
réalisé en 2020 et 2021 sur tous
les sites supérieurs à 1 000 m².
Dans le cadre du contrat de
performance énergétique, ont
été prévues la rénovation de
chaufferies, l'installation de
systèmes de Gestions Techniques
Centralisées (GTC), de sondes de
températures et de CO₂, ainsi que
des pompes à débit variable et
des compteurs supplémentaires.

Divers autres aménagements
comme la mise en place de
robinets thermostatiques,
de systèmes de détection
d'encrassement de filtre sur
ventilation ou de présence sur
LED, l'isolation des canalisations
et combles perdus et le
remplacement des luminaires
existants par des leds seront
également réalisés d'ici 2030.
Tous ces travaux devraient,
non seulement améliorer
la performance énergétique
de nos bâtiments mais aussi,
assurer un confort optimal à
toutes celles et ceux qui les
occupent ou les fréquentent.

² Ces objectifs sont fixés par la loi Stratégie Nationale
Bas Carbone) et par la Région Grand Est au travers du
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement
Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Des bâtiments plus économes

21,94% D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉE

21,94% d'énergie économisée entre 2012 et 2022 dans les bâtiments dont il est propriétaire. Voici le bilan du Conseil départemental qui n'a pas attendu la flambée des coûts pour s'engager sur la voie de la sobriété et initier un vaste programme de rénovation énergétique...



Collège Elsa TRIOLET à Thaon-les-Vosges

L'objectif d'une diminution de 40 % de la consommation énergétique en 2030 fixé par la réglementation¹ est donc aujourd'hui à portée de mains. Ce résultat est le fruit d'un travail de longue haleine engagé dès le début des années 2000.

Soucieux de préserver la planète et de diminuer (déjà !) sa facture énergétique, le Conseil départemental a fait de la construction-bois sa marque de fabrique...

Une démarche pionnière

Quatre collèges, plusieurs gendarmeries, casernes de sapeurs-pompiers, maisons de retraite, de nombreux bâtiments tout-bois construits par le Département ou avec son soutien financier ont alors vu le jour sur tout le territoire. Parallèlement, les chaufferies bois se sont multipliées.

En 2010, une étape supplémentaire a été franchie avec un bâtiment administratif passif, construit 14, rue de la Préfecture à Epinal. Une première en France !

Depuis, le Département n'a pas changé de cap. Ses constructions neuves s'inscrivent toujours dans une réflexion environnementale globale et dans une démarche écologique où se conjuguent sobriété énergétique et faible empreinte carbone : Développement des panneaux photovoltaïques aux collèges de Provençères-sur-Fave et de Thaon-les-Vosges pour la revente d'énergie.

Un plan de rénovation énergétique

Cette ambition s'applique aussi aux bâtiments anciens et, en particulier, à ceux d'une surface supérieure à 1 000 m². Après un pré-diagnostic réalisé en 2020 et 2021, un plan pluriannuel de rénovation énergétique a été établi.

Dans ce cadre, des travaux ont déjà été réalisés dans les collèges de Châtel-sur-Moselle, Charmes, Cornimont, Fraize, Golbey, Lamarche, La Vôge-les-Bains, Remiremont (Charlet), Rupt-sur-Moselle, Vittel et Bruyères. Ils ont globalement permis de réduire de 25% en moyenne la consommation d'énergie. Cette année, c'est au tour des collèges Alphonse Cytère de Rambervillers et de Christian-Poncelet à Remiremont. Le collège Souhait de Saint-Dié des Vosges suivra en juillet 2025. D'ici 2028, d'autres opérations sont prévues à Châtenois, Dompierre, Epinal (Jules Ferry), Provençères-et-Colroy, Raon l'Etape, Saint-Dié-des-Vosges (Vautrin Lud).

Ce plan de rénovation énergétique a également été étudié en intégrant les autres bâtiments départementaux tels que l'Hôtel du Département, le Musée départemental d'art ancien et contemporain (Mudaac) actuellement en réfection, le centre d'exploitation principal de Neufchâteau, la Maison de l'Enfance et de la Famille, le parc de Golbey et les Archives départementales pour lesquels des études sont en cours.

¹ Décret tertiaire (23 juillet 2019)

Se chauffer plus responsable

Le marché de performance énergétique a été signé en 2021 pour une durée de 9 ans. Il concerne les collèges, les Archives départementales, l'Hôtel du Département, le Mudaac, le laboratoire vétérinaire, la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) de Golbey et son annexe de Remiremont.

Son objectif :

Diminuer les consommations énergétiques de 15% minimum. Les factures devraient s'alléger d'environ 300 000 € par an et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) baisser de 1 800 tonnes par an, soit 16 200 tonnes sur 9 ans.

Ce programme s'accompagne d'un plan de rénovation de 15 chaufferies (13 sont déjà terminées et 2 en attente d'un éventuel raccordement à un Réseau de Chaleur Urbain (RCU)). Au total, 3 744 000 € de travaux seront engagés sur la durée du contrat dont 1 700 000 € pour les rénovations de chaufferies.

Se chauffer plus Disparition des chaudières au fuel

Désormais plus aucun collège vosgien ne se chauffe au fuel.

A Dompierre, Cornimont, Provençères-et-Colroy, La Vôge-les-Bains, les dernières chaudières de ce type viennent d'être remplacées par des chaudières à pellets de dernière génération dotées d'une Gestion Technique Centralisée (GTC).

À consommation égale, le pellet produira environ 10 fois moins de CO2 que le fuel et la GTC fera baisser la consommation de 5%.

Sur ces 4 collèges, c'est 334,7 T de CO2 en moins

Travaux d'isolation et charpente au collège de Bruyères en mars 2022



Réseaux de Chaleur Urbains : 24 bâtiments départementaux raccordés

Il y a 20 ans déjà, le Département décidait de raccorder les collèges de Fraize et de Vagney à un Réseau de Chaleur Urbain (RCU). La démarche alors n'était pas si fréquente... Depuis, le nombre des bâtiments départementaux raccordés ne cesse d'augmenter. On en dénombre aujourd'hui 24 répartis sur l'ensemble du territoire. Parmi ceux-ci : le siège du Conseil départemental et le Mudaac raccordés au RCU spinalien. 11 autres sites sont à l'étude. Fiables et plus écologiques ces réseaux de chaleur bénéficient d'une stabilité des prix. En consommant 60 à 90 % d'énergies renouvelables, en partie d'origine locale, ils contribuent à diminuer les émissions de CO2 et, à ce titre, figurent parmi les modes de chauffage les plus vertueux.



Et aussi...

Au collège Alphonse Cytère à Rambervillers

Début des travaux : mai 2024

Durée : 12 mois

Montant : 2,5 M€

Réhabilitation du rez-de-chaussée de l'externat, isolation par l'extérieur (matériaux biosourcés et revêtement en zinc), changement des menuiseries et installation d'un traitement d'air simple flux. ◀

Sobriété ou efficacité énergétique : quelle différence ?

La sobriété :
c'est volontairement consommer moins d'énergie en changeant notre façon de faire.

L'efficacité :
c'est utiliser moins d'énergie pour satisfaire un besoin.

► Au collège Christian Poncelet à Remiremont

Début des travaux :

septembre 2024

Durée : 14 Mois

Montant : 2,3 M€

Isolation de la couverture et des combles de l'externat, changement des menuiseries, installation d'un traitement d'air double flux. Sous réserve de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, pose de 150 m² de panneaux photovoltaïques.

Au collège Souhait de Saint-Dié-des-Vosges



Début des travaux : juillet 2025

Durée : 18 mois

Montant : 6 M€

La restructuration globale dont l'établissement va bénéficier, s'accompagnera de travaux visant à améliorer sa performance énergétique. Sont notamment prévues : l'isolation extérieure de l'externat avec des matériaux biosourcés, la mise en place d'un traitement d'air double flux, la végétalisation et la désimperméabilisation de la cour centrale avec plus de 25% d'espaces verts.

¹ France Rénov' est un dispositif proposé par l'Etat et la Région Grand Est, cofinancé par les collectivités, les Certificats d'Economies d'Energie et le Conseil départemental.

- Dossier -

Le Département ACCOMPAGNE LES COMMUNES EN TRANSITION

Rénovation de l'éclairage public, isolation de bâtiments, chaufferies bois...

Le Conseil départemental accompagne les collectivités dans leur transition énergétique. Un soutien sans lequel la plupart d'entre elles ne pourrait mener à bien leurs projets...



Cet accompagnement s'exprime d'abord financièrement via un volet rénovation énergétique ajouté en 2022 au règlement des aides aux collectivités. Plus de 550 000 € d'aides ont ainsi été accordés aux collectivités vosgiennes par le Département depuis. De très nombreuses communes ont ainsi rénové leur éclairage public et remplacé les vieux lampadaires au sodium par des leds, pilotés à distance. D'autres ont opté pour

le remplacement de leurs anciennes chaudières au fuel ou au gaz par des chaudières plus performantes et moins polluantes, le raccordement à un réseau de chaleur ou l'isolation des bâtiments (mairie, école, maison des associations, salle polyvalente). Des actions qui, non seulement contribuent à réduire l'impact carbone et la facture énergétique des communes mais aussi à améliorer la qualité de vie de leurs habitants.

Et chez vous ?

Là encore, le Département est à vos côtés au travers notamment des conseillers France Rénov'.

Nombreux sont les Vosgiens soucieux de limiter l'impact écologique et surtout de diminuer la facture énergétique de leur logement. Pour les aider dans leurs démarches, le Conseil départemental a décidé de contribuer au financement de 6 postes de Conseillers France Rénov' mis en place au sein des Communautés de Communes et d'agglomération. Leur mission : accompagner les usagers, définir leurs besoins et proposer les solutions les plus adaptées à leurs problématiques énergétiques.

Experts en thermique du bâtiment et systèmes de chauffage mais aussi en aides financières, les Conseillers France Rénov' sont indépendants et leur service est gratuit. Ils vous aideront à déterminer les différents travaux de rénovation à entreprendre (système de chauffage, chauffe-eau, isolation des fenêtres, des murs ou du toit...) et comment les financer. Ce réseau de conseillers couvre l'ensemble du territoire, il y en a forcément un près de chez vous !



**Vosges.fr/dispositifs/
transition-ecologique**



L'exemple de Girancourt

Chaufferie bois, rénovation énergétique, éclairage public, panneaux solaires : la commune de Girancourt multiplie les initiatives en faveur de la sobriété énergétique. Yannick Villemin, Maire et Conseiller départemental nous explique.

La commune de Girancourt (900 hab.) a pris à bras le corps la question de la sobriété énergétique. Quand a débuté ce chantier ?

Les élus de Girancourt, ont très tôt pris conscience de cet enjeu économique et écologique.

Dès 2016, décision a été prise de changer de système de chauffage. L'école et 4 appartements étaient alors équipés de radiateurs électriques des années 70 particulièrement énergivores.

La mairie et la salle polyvalente étaient chauffées par une chaudière à gaz avec citerne enterrée !

Une chaudière-bois dotée d'un système de gestion centralisée informatisé a donc été installée pour alimenter la mairie, la salle polyvalente, les logements et l'école.

L'objectif était de diminuer notre impact carbone, de réduire notre facture d'énergie de 10 000 € par an et d'amortir cet investissement - 565 000 € - en 8 ans. En moins de 5 ans, c'était déjà chose faite !

Quels sont les projets en cours ?

Cette année, la mairie va bénéficier d'un programme global de rénovation énergétique. Sont notamment prévus : l'isolation des murs, de la toiture, le remplacement de toutes les fenêtres et portes...

Au total 256 000 € seront investis. Nous avons lancé une étude pour remplacer les 330 points lumineux de la commune par des LED. Le montant estimé de ce projet est de 250 000 €. Par ailleurs, en lien avec l'agglomération d'Epinal et à la suite d'une étude lancée en 2023, 660 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit de la maison des services et de santé dont le parking accueillera des ombrières. Ces équipements permettront de chauffer le bâtiment. Le reste de la production d'énergie sera utilisé par d'autres bâtiments de la commune en priorité. L'économie attendue sur 30 ans est de 330 000 €.

Ces travaux représentent d'énormes investissements. Comment une petite commune comme Girancourt peut-elle les financer ?

Effectivement, c'est plus d'1 million d'euros qui sera investi. Et, sans le soutien financier du Conseil départemental, de la Région Grand Est et de l'Etat (Fonds Vert), notre commune ne pourrait envisager de tels travaux. Les concours financiers sur ces projets représentent environ 70 % des investissements. Autant dire qu'ils sont indispensables !

Tous ces travaux d'investissement permettent à la commune de maîtriser ses coûts énergétiques de fonctionnement à venir et c'est donc l'assurance de conserver sa capacité d'investissement.

Outre l'aspect purement financier, c'est aussi la satisfaction de contribuer efficacement à la transition écologique par le biais d'installations favorisant les énergies renouvelables.



AVRIL BELLANGER

Une altiste, lauréate de la Bourse Jeunes Talents



Vosgienne d'adoption et passionnée de musique depuis l'enfance, Avril Bellanger qui a déjà obtenu plusieurs prix en tant qu'altiste, est promise à une brillante carrière.

Née dans le sud de la France de parents luthiers diplômés de l'Ecole Nationale de Lutherie de Mirecourt, Avril Bellanger partage très tôt leur passion de la musique et des instruments à cordes.

D'abord attirée par le violon, c'est finalement vers l'alto qu'elle se tourne.

Après avoir vécu quelques années en Espagne, sa famille s'installe dans les Vosges pour travailler à Mirecourt,

capitale de la lutherie. La jeune Avril, qui rentre au collège, en profite pour prendre des cours à l'Ecole de musique de la cité avant de déménager à Epinal et de rejoindre le Conservatoire Gautier d'Epinal, ainsi qu'un cursus CHAM (classes à horaires aménagés) au collège Jules Ferry.

Un parcours prometteur

Depuis, elle enchaîne les auditions et les concours, les récompenses et les distinctions : Lauréate du concours national des jeunes altistes en 2019 ; Certificat d'Etudes Musicales avec mention très bien en 2020 ; Prix du meilleur espoir au concours des jeunes altistes en 2022 ; Diplôme d'Etudes Musicales mention très bien en 2023.

Reçue au Conservatoire de Paris (Conservatoire à Rayonnement Régional - CRR) en 2021, l'adolescente prépare en simultané un bac spécialisé en musique. Ses projets à court terme restent évidemment dans le domaine de la musique : être admise au Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris ou de Lyon pour lesquels elle s'apprête à passer les concours d'entrée. Et, une fois son bac en poche, Avril prévoit d'intégrer une fac de musicologie à la Sorbonne.

L'aide du Département

Avec un emploi du temps chargé dans les deux établissements, auquel s'ajoute un important travail personnel à fournir, la

jeune fille ne rentre qu'occasionnellement dans sa famille. Elle est actuellement hébergée dans une famille d'accueil près de Paris. Après avoir étudié son dossier, le Conseil départemental a décidé de la soutenir en lui attribuant une bourse « Jeunes Talents » de 1 000 €.

VOUS AVEZ MOINS DE 30 ANS, VOUS HABITEZ DANS LES VOSGES ET VOUS AVEZ UN TALENT RECONNU ?

Destinée à valoriser les talents des jeunes, la Bourse Jeunes Talents créée par le Conseil départemental apporte une aide financière aux Vosgiens de moins de 30 ans ayant un projet particulièrement remarquable lié à leur parcours exceptionnel.

CANDIDATEZ

VOSGES.FR



Avril fait partie de l'Orchestre Français des Jeunes, c'est un orchestre symphonique-école composé de jeunes instrumentistes français, renouvelés chaque année, issus de la France entière.

→ LIRE

la suite...

NOUVELLE



→ « CITATIONS, PENSÉES ET JEUX DE LANGUE »

par Alain Noël

Ed. Nombre 7 - 14,50 €

Plus de cinq cents petites phrases pour fixer quelques idées acquises au fil de l'existence, quelques jeux de langue illustrés : janotismes, paronymes, pléonasmes, synecdoques, kakemphatons, oxymores, néologismes, mots-valises. Alternant les aphorismes, graves, sensibles, philosophiques, drôles, absurdes, ou simplement pour un jeu de mots, l'auteur, ancien enseignant Vittellois, se délecte à jouer avec notre langue, tout en se révélant sans doute à travers une inspiration débridée. Parmi les maîtres qui, depuis toujours, l'ont inspiré : Alphonse Allais, Raymond Devos, Jean Yanne, Philippe Geluck, Coluche, mais également tous les illustres auteurs de la littérature...

ROMAN



→ « UN MONDE MEILLEUR »

par Fabienne Anton

Ed. Beaudelaire - 25 €

Des décès inexplicables interviennent dans le monde

entier. Des bouquets de fleurs blanches semblent surgir de nulle part. Des jeunes femmes blondes aux yeux verts, d'une étrange beauté, disparaissent. Avec l'aide de son coéquipier, le lieutenant de police Alexandre Moreau, chargé de l'enquête, mène une course contre la mort. Ce qu'ils s'apprennent à découvrir va bien au-delà de tout entendement et les entraînera dans un univers impitoyable...

Quelle finalité ont tous ces meurtres ?

Les deux policiers vont-ils sortir indemnes de cette enquête ?



→ « PARTIE TROP TÔT »

par Jean-Loup Caloni

Ed. Le lys Bleu - 25,50 €

Depuis sa tendre enfance, Louise porte le poids d'une tragique perte : celle de sa

mère, dans un accident survenu quand elle n'avait que deux ans. Son père, un musicien passionné, a été contraint de la confier à ses grands-parents pour poursuivre sa carrière (...). Louise, qui possède également un talent musical exceptionnel, n'a eu qu'un objectif en tête : retrouver son père, persuadée qu'il ressentait la même absence qu'elle. Parviendra-t-elle à réaliser ce rêve qui a animé son cœur pendant tant d'années ?



→ « DE SABLE ET DE CENDRES »

par Jérôme Bonnet

Autoédition - 14 €

Disponible sur bookelis.com ou Artsetames.fr

Quand le destin d'un grand-père navajo et celui de son petit-fils s'entrecroisent sur les traces d'une abomination, c'est tout l'équilibre de l'Hozho, la Voie de la Beauté, qui s'en trouve menacé... De leurs terres ancestrales jusqu'aux forêts vosgiennes, au-delà de leurs époques, sauront-ils mettre fin à la folie meurtrière d'un monstre dont on ne doit jamais prononcer le nom ?

DOCUMENT



→ « L'OURS

DES VOSGES - Sur les traces d'un animal disparu »

par Jean-Mickaël Choserot

Ed. Edhisto - 10 €

La grande faune sauvage est souvent abordée par l'angle du naturalisme et ses aspects sont alors négligés. Ici, l'auteur multiplie les regards pour proposer une étude minutieuse de l'ours des Vosges dans tous les domaines. En croisant les regards du naturaliste et de l'historien, en abordant des thèmes peu habituels comme la toponymie et la linguistique, en y mêlant légendes

et traditions populaires, ce livre nous offre un récit complet et inédit de l'ours dans le massif vosgien.



FANTASTIQUE



→ « L'ENIGMATIQUE MISSION DE SIMON »

Tome 4

par Thierry Aubrad

Ed. Nombre 7 - 24 €

Simon et Caroline poursuivent leurs leçons dominicales avec le père du jeune garçon. Penser à l'Au-delà est désormais devenu une image concrète de ce qu'il est dans cette réalité parallèle qu'est la « vraie vie ».

Alors que les enseignements des Guides continuent d'être de plus en plus captivants, semant toujours autant de questions dans l'esprit de Simon et Caroline, les deux compères ne sont pas au bout de leurs découvertes. Les écrits et les artefacts ramenés dans la pièce secrète au fil de leurs anciennes réincarnations donneront à ces adolescents l'ivresse de vivre des aventures inoubliables. Quant à Simon, il connaîtra la trahison de l'Église...



→ « LE CERCLE DE L'ORMONT »

par Alain Bérard

Ed. Le Vert galant - 16 €

Une légende. C'est ce que croit Luc quand son

grand-père use son dernier souffle pour la lui narrer. Le dernier forgeron de la place de la Rochotte. L'aïeul lui a transmis le flambeau. En acceptant cette charge à son corps défendant, Luc ne se doute pas que cela l'entraînera dans une aventure impossible. Elle n'a rien d'un conte de fée, et pourtant, elles sont les mailles d'une histoire abracadabrante. Vaincre un Dieu, ou du moins son avatar, est-ce possible ? Seul l'éclair de Zeus le peut. Encore faut-il s'en emparer...

LE REFUGE DU SOTRÉ

à ski, à pied, à VTT, mais aussi en fauteuil roulant



Perché à 1200 mètres d'altitude, au cœur du Massif des Vosges, les personnes en situation de handicap profitent, elles aussi, de ce site touristique montagnard pas comme les autres.

Arrivé à destination, on tombe sous le charme d'une vue à couper le souffle sur le Massif des Vosges. Il suffit de pousser la porte pour se laisser emporter par l'ambiance chaleureuse et la cuisine authentique du refuge ainsi que ses chambres spacieuses et adaptées à toutes déficiences. Les Sotr s sont all s au-del  de la tradition d'accueil des auberges vosgiennes, car depuis 2002, l'Association, avec ses directeurs Jean-Marie Haton et Estelle Finance, les bénévoles, ainsi que tous les Sotr s qui y travaillent, s'est particulièrement attach e   ouvrir grandes les portes de son  tablissement aux personnes porteuses de tous types de handicap.

Des  quipements labelliss s « Tourisme et handicap »...

R compens  par les Troph es de la Transition  cologique du Conseil d partemental en 2015 et membre du r seau Ambassadeurs des Vosges , l'ensemble du refuge a fait l'objet d'une r habilitation compl te en 2012 par des am nagements adapt s de grande qualit  et des  quipements indispensables   une gestion facilit e de la vie quotidienne des personnes handicap es. Le Refuge du Sotr  s'est distingu  par un r am nagement de ses chambres, espaces de vie, de sa salle de restauration et de r union, par l'utilisation de mat riaux nobles (pierre et bois) qui apportent la touche design, en compl ment de l'adaptation aux personnes porteuses de handicap.

...et « Espace Loisirs Handicap »

Les activit s de plein air ne sont pas en reste, puisque l'association a investi dans des VTT  lectriques, des jo lettes, des fauteuils skis alpins en tandem et de randonnée, des fauteuils tout terrains type « CIMGO » et « QUADRIX » ainsi que beaucoup d'autres mat riels afin que les personnes porteuses de handicap profitent des sensations et des plaisirs du sport en plein air, accompagn es par des guides form s et un personnel   l' coute.

Ouvert   tous, vous aussi, venez s journer dans ce beau refuge, d guster la cuisine pleine de g n rosit  et d'authenticit , et respirer l'air pur sur le toit des Ballons des Vosges !



  RETROUVEZ SUR
vosgesmag.fr



EN SAVOIR +
refugedusotre.com



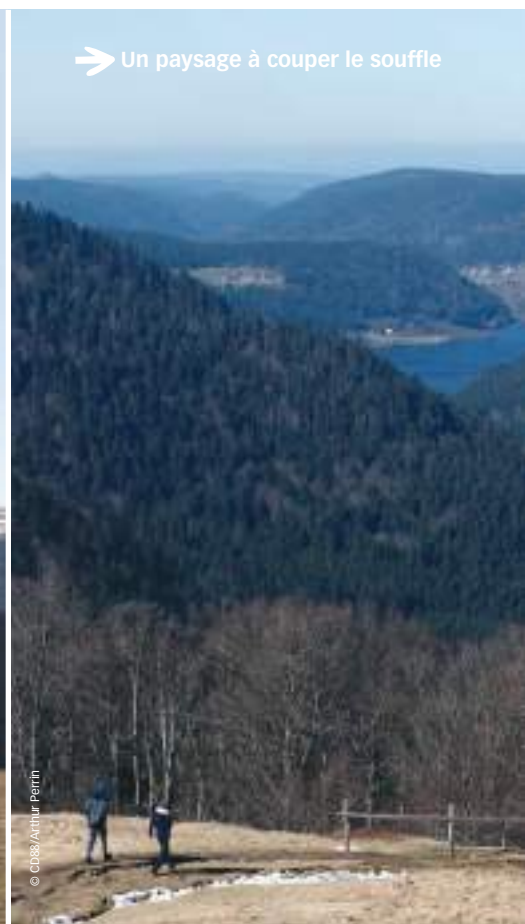
La mixit  des publics accueillis sur le site permet d' changer, de se c toyer et de faire  voluer le regard sur le handicap. L'Association Sotr s esp re faire des  mules afin que notre soci t  prenne mieux en compte le handicap et int gre les personnes qui en sont atteintes plus naturellement dans notre environnement, en s'inspirant de son exemple, de fa on la plus inclusive qu'il soit. »



Jean-Marie Haton, Directeur du Sotr 



➔ Un bâtiment accessible à tous



➔ Un paysage à couper le souffle



➔ Le Sotr  : point de d part de nombreuses activit s de pleine nature



➔ Ambiance familiale et accueil chaleureux

L'OUEST VOSGIEN

à l'heure des jeux olympiques



A 60 JOURS DE L'OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES, LES VOSGES «TERRE DE JEUX» DONNENT LE COUP D'ENVOI DE «PARIS 2024» AVEC «LA COURSE DE PHIDIPIDÈS». UNE SEMAINE FESTIVE DÉDIÉE À LA JEUNESSE POUR VALORISER L'HÉRITAGE CULTUREL, TOURISTIQUE ET SPORTIF DU DÉPARTEMENT.

UNE SEMAINE POUR TRANSMETTRE AUSSI LES VALEURS DE L'OLYMPISME : L'AMITIÉ, LE RESPECT ET L'EXCELLENCE...



SITE ARCHÉOLOGIQUE

4 rue de la Mosaïque - Grand
03 29 06 77 37
grandlagalloromaine@vosges.fr
Accès avec le billet d'entrée du site
Gratuit pour les moins de 18 ans

Mêlant art, culture, et sport, ces Olympiades culturelles débiteront le lundi 27 mai. Phidippidès, un messager grec antique, à l'instar de ceux qui ont réellement existé, s'élancera de Grand pour rejoindre en courant Coussey. Le mardi 28 mai, il passera par Soulosse-sous-Sainte-Elophie, puis par Liffol-le-Grand. Enfin, le mercredi 29 mai, il terminera sa course à Neufchâteau via Châtenois. Sa mission : transmettre un message de paix, de « vivre ensemble » et de bonne santé par la pratique du sport..

DES ATELIERS D'INITIATION

A chaque étape, les écoliers, les établissements scolaires et associations culturelles et sportives du secteur participeront à des ateliers sportifs d'initiation au pentathlon grec (saut en longueur avec haltères), au pugilat (boxe des JO antiques) ou à l'harpastum (jeu de balle romain) et apprendront à fabriquer des flammes olympiques et des palmes de la victoire.

VIVONS LES JEUX EN «GRAND»

Les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin, l'amphithéâtre de Grand, haut lieu d'histoire et de culture, retrouvera sa vocation sportive et vibrera au rythme des démonstrations assurées par les compagnies « Romae Sagitarii » et « Acta ».



Le public pourra s'entraîner au pugilat, au lancer du disque ou encore s'initier au tir à l'arc, tout en partageant la vie des archers et des athlètes dans le campement reconstitué non loin de l'arène.



SPECTACLE ET ANIMATIONS

Egalement au programme de ce week-end exceptionnel : La reconstitution autour des athlètes des JO » présentée à trois reprises durant la journée. Des ateliers créatifs, fabrication de flammes olympiques et de fanions sportifs, sont prévus pour le jeune public, tandis que chaque visiteur pourra librement collaborer à la réalisation d'une œuvre collective intitulée « Les palmes ».

L'OUEST VOSGIEN A L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES

Du 27 mai au 2 juin

Programme complet sur :

→ grandlagalloromaine.vosges.fr

→ Facebook : GrandDomremy



La vie continue pendant les travaux

ÉPISODE 2 : LE MUSÉE NOMADE

A ÉPINAL, AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ART ANCIEN ET CONTEMPORAIN (MUDAAC), MALGRÉ SES PORTES CLOSES, LA VIE CONTINUE !

Le chantier des collections vient de s'achever. Après 5 mois de manutention en interne, 1 200 œuvres et objets à déplacer des espaces d'exposition, place aux travaux de rénovation et de modernisation du bâtiment. Privée de ses publics, l'équipe des médiateurs culturels du musée a travaillé à l'élaboration d'une offre originale dans le cadre d'activités hors les murs. Baptisée « MUDAAC nomade », cette opération vise à poursuivre - en période de fermeture - les actions de médiation développées ces dernières années afin de rendre l'art et les collections accessibles au plus grand nombre ! Déclinée sous plusieurs formats, celle-ci s'adresse à différents publics.

APPORTER L'ART DANS LES COLLÈGES

En décembre dernier, les médiateurs culturels ont débuté leurs interventions en direction des scolaires, notamment dans les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} des collèges du département, apportant avec eux, directement dans les établissements, de curieuses et imposantes valises !

Trois mallettes mobiles sont ainsi disponibles pour les enseignants.

→ Chacune contient des œuvres originales, des outils pédagogiques et un

atelier de pratique artistique qui peut venir compléter la séance, de manière facultative.

TROIS MALLETES

→ La mallette « *Archéo'logique* » invite à la découverte d'artéfacts, de la Préhistoire au Moyen Âge, en passant par l'Antiquité.

→ La mallette « *Les outils de l'artiste* » s'attache à présenter différentes techniques et matériaux utilisés par les artistes - peinture, sculpture, gravure - à partir d'eaux-fortes et de matrices d'André Jacquemin, et d'une reproduction du tableau intitulé « L'Hiver », de Brueghel.

→ La mallette « *Art contemporain* » met en lumière la création d'aujourd'hui - et ses avant-gardes - plus particulièrement devant des œuvres originales de Gina Pane et de Jacques Villeglé.

DES ATELIERS HORS TEMPS SCOLAIRES

D'autres opérations sont programmées, notamment celles à destination des enfants de 5 à 12 ans, qui seront proposées dans le cadre du hors temps scolaires dans les centres sociaux, de loisirs ou aérés. Ces activités - mêlant actions de médiation et ateliers de pratique artistique - s'articuleront autour de thèmes amusants et instructifs comme le portrait, le mime, ou encore la mosaïque.

MÊME LES TOUT-PETITS ONT ACCÈS À L'ART

Les plus petits ne sont pas oubliés : des dispositifs ont été développés pour les 0-3 ans ! Les médiateurs

culturels sont disponibles, sur demande, pour venir à leur rencontre, dans les structures d'accueil de l'agglomération spinalienne, dans le cadre de visites contées ou d'animations autour d'histoires qui peuvent être racontées face à un tableau. En phase de test, cette offre pourra être étendue éventuellement à tout le département.

 **RETROUVER TOUTES LES ACTIVITÉS HORS LES MURS**
mudaac.vosges.fr

  MudaacEpinal

MUDAAC 1, place Lagarde à Épinal
03 29 82 20 33 • mudaac@vosges.fr

E-CATALOGUE LE CATALOGUE DU BICENTENAIRE DU MUDAAC EST EN LIGNE

Afin de prolonger l'exposition anniversaire « 200 ans, quelle histoire ! » le Musée départemental d'art ancien et contemporain propose, pour son bicentenaire, un nouveau catalogue enrichi d'images inédites et de vidéos : parcourez l'histoire du MUDAAC et de ses collections, découvrez les différentes missions du musée ainsi que les coulisses de l'événement dans un format interactif et inédit.

**À DÉCOUVRIR
PROCHAINEMENT**
mudaac.vosges.fr



AGENDA

des sites culturels du Département

ATELIERS ENFANTS

→ Domremy

MER. 24/04 • 14h30/17h

À VOS SOUVENIRS

Après l'immersion dans la maison natale de Jeanne d'arc, place à l'exploration et à la création d'un carnet de voyage.

- Pour les 8/13 ans
- Sur réservation : 03 29 06 95 86



→ Grand

JEU. 02/05 • 14h/17h

PETITS FOUILLEURS EN HERBE

Un après-midi passionnant à la découverte des méthodes utilisées par les archéologues.

- Pour les 8/12 ans
- Tarif : 3,50 € par enfant
- Prévoir une tenue adaptée
- Conditions sanitaires obligatoires liées à l'activité : vaccin antitétanique à jour
- Sur réservation : 03 29 06 77 37

En savoir +

→ MAISON NATALE DE JEANNE D'ARC



2 rue de la Basilique
Domremy-la-Pucelle
03 29 06 95 86

- maisonjeannedarc@vosges.fr
- maisonjeannedarc.vosges.fr
- Facebook : GrandDomremy

→ SITE ARCHÉOLOGIQUE DE GRAND



4 rue de la Mosaïque
Grand
03 29 06 77 37

- grandlagalloromaine@vosges.fr
- grandlagalloromaine.vosges.fr
- Facebook : GrandDomremy



ANIMATIONS TOUT PUBLIC

→ Domremy

MER. 25/05 • 20h/23h

SUR LA PISTE DU TRÉSOR ROYAL

NOUVEAU DÉFI EN FAMILLE

À l'occasion des fêtes de Domremy en mai, le site de la maison natale de Jeanne d'arc ouvre ses portes en nocturne avec un nouveau jeu familial.

- Jeu en autonomie
- Durée : 45 mn environ
- Gratuit

SAM. 01/06 • DIM. 02/06
10h/18h

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS



Une découverte ludique du jardin de la maison natale autour du thème « Les cinq sens au jardin ».

- Accès gratuit

→ Grand

SAM. 01/06 • DIM. 02/06
10h/18h

VIVONS LES JEUX EN GRAND !

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, le site archéologique ouvre ses portes en grand.

- Voir détails page 24

SAM. 15/06 • DIM. 16/06
10h/12h et 13h/17h

DE LA FOUILLE AU MUSÉE

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Différents ateliers seront proposés pour découvrir en famille l'univers de l'archéologie et comprendre les différentes spécialités du métier d'archéologue.

Tout public • Gratuit

VISIOCONFÉRENCE

→ Sur inscription

JEU. 16/05 • VEN. 17/05

LES TABLETTES ZODIACALES DE GRAND

NOUVELLES RECHERCHES SUR LES DEUX DIPTYQUES

C'est en 1967, à l'occasion de l'exploration de l'un des puits de l'agglomération antique de Grand que Chantal et Jean-Paul Bertaux ont mis au jour des plaquettes en ivoire sur lesquelles sont gravés les signes du Zodiaque.

Trente ans après le colloque de Lyon⁽¹⁾, ces tablettes ont fait l'objet en 2022 de nouvelles



analyses au Centre de recherche et de restauration des musées de France permettant de révéler une partie de la polychromie originale à partir des traces de pigments et d'or encore présentes.

Ces nouvelles recherches seront présentées lors du colloque organisé les 16 et 17 mai prochains à Paris (Amphithéâtre Gallois, 45 rue d'Ulm).

(1) « Les Tablettes astrologiques de Grand (Vosges) et l'astrologie en Gaule romaine », Colloque de Lyon, 1992

En savoir +

grandlagalloromaine.vosges.fr

EXPOSITIONS

→ Hôtel du Département

JUSQU'AU 26/04

SAVOIR-FER

DERNIERS JOURS

Serrurier métallier, Francis Pierre façonne le fer, l'acier, l'aluminium et les alliages d'acier.

Et chacune de ses créations est une véritable œuvre d'art...

DU 27/05 AU 23/09

J-M CHERRUAULT



Peintre autodidacte dont l'univers expressif est aussi sombre que fascinant. « Il y a un peu d'inquiétude et de questionnements dans mon travail », reconnaît le peintre dont les œuvres aux couleurs vives et contrastées, empreintes de mystère et d'étrangeté, puisent aux tréfonds de l'âme humaine...

En savoir +

→ HÔTEL DU DÉPARTEMENT

8 rue de la Préfecture à Epinal
Géraldine Hocquaux
03 29 29 00 21
ghocquaux@vosges.fr

- Entrée libre

12

idées SORTIES



Le Printemps des mots

DU JEU. 11 AU SAM. 13 AVRIL

Le Printemps des mots revient à Bruyères avec pour thème « *La métamorphose* ». Rendez-vous dans les salles et chapiteaux de la ville pour profiter des nombreux spectacles, lectures et expositions, des espaces conviviaux pour lire et pour se restaurer, sans oublier le repas-cabaret du samedi soir, avec la troupe nancéenne « *Les Lapins Noirs* ».

En savoir + printempsdesmots.fr

11

Rencontres Natur'Images

SAM. 13 ET DIM. 14 AVRIL

Pour cette 16^{ème} édition du festival naturaliste Natur'Images de Tignécourt, les visiteurs pourront découvrir les photographies de près de 30 artistes renommés venus de France et de Belgique. Au total, 25 expositions intérieures complétées par 3 autres en très grand format à l'extérieur. Il sera également possible de s'initier à la photo animalière, de participer à des sorties découverte et d'acheter du matériel photographique ou des produits locaux. Des animations destinées aux enfants afin de les sensibiliser à la biodiversité seront également proposées.

De 9h à 18h • Entrée gratuite

En savoir + festival-naturimages.com



10



Concert de l'Orchestre des mandolines

VEN. 5 ET SAM. 6 AVRIL À 20H30
DIM. 7 AVRIL À 15H

Des compositions originales pour orchestres à plectre, des arrangements de pièces classiques, de musiques de films, de grands standards de la chanson... Les quarante musiciens de l'orchestre de mandolines de Remiremont placés sous la direction de Pascal Zaug vous invitent à un voyage musical qui vous emmènera en Hongrie, en Californie, dans les Caraïbes ou en Argentine. Un répertoire varié et dynamique qui devrait satisfaire tous les publics !

Centre culturel Gilbert Zaug • Remiremont
Plein tarif : 11 € • Tarif réduit : 6 €
Gratuit pour les moins de 18 ans

En savoir + mandolines.fr

ZINC GRENADINE

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL

La Grande Fête du Livre Jeunesse prend ses quartiers au Parc du Château à Épinal ! Cette année encore, une vingtaine d'auteurs et d'illustrateurs, reconnus et émergents sera en dédicace sous le grand chapiteau dans un décor de rêve.

Tout au long du week-end, dans le campement nomade et coloré, seront proposés spectacles vivants, histoires lues ou contées, musique, ateliers de création, jeux...

Une belle soirée festive débutera par un savoureux repas marcaire, se poursuivra dès 21h par un live enflammé aux sonorités cubaines avec « *Who's The Cuban ?* » et se terminera par une grosse fête orchestrée par « *La Badaboum* ».

• Entrée libre et gratuite



En savoir + zincgrenadine.fr

8

Ciné-concert « Safety Last »

SAM. 27 AVRIL • LA ROTONDE
THAON-les-VOSGES • 20h30
SAM. 25 MAI • ÉGLISE
DE GRANDVILLERS • 20h30



L'Harmonie de Thaon-les-Vosges et la Musique de Grandvillers s'associent dans un projet original de ciné concert. Lors de la projection d'extraits du film muet Safety Last avec Harold Loyd, la bande son sera assurée par un orchestre d'une quarantaine de musiciens sous la baguette de Marc Antoine Colin. La partition originale a été commandée à Thibaut Vuillermet, connu internationalement pour ses musiques de films.

• Entrée libre

Floréal musical d'Epinal

DU LUNDI 6 MAI AU DIMANCHE 2 JUIN

Le prestigieux Quatuor à cordes Modigliani ouvrira le Floréal musical d'Epinal qui se poursuivra jusqu'au 2 juin avec un programme varié en styles musicaux : une énergie débordante avec l'ensemble Fuse accompagné de Lucie Horsch à la flûte, de l'évasion grâce à la rencontre de l'Ensemble Némésis et de l'oudiste Akram Ben Romdhane, du sport avec le concert-performance Chronomètres interprété par Le Concert Impromptu. Nathalie Dessay, célèbre soprano, accompagnée du pianiste Philippe Cassard, illuminera de sa puissante présence scénique, le concert de clôture du festival. Un festival off à Remiremont et deux concerts partenaires au Tholy et au Val d'Ajol compléteront la programmation.

En savoir + florealepinal.fr

6



Lucie Horsch, époustouffante jeune virtuose
et déjà célèbre flutiste à bec

7

Enjoy Vélos Epinal

SAM. 4 ET DIM. 5 MAI

Rendez-vous le premier week-end de mai pour le tout premier salon « Enjoy Vélos Epinal » ! Au programme de ce festival destiné aux passionnés de vélo, deux jours d'animations et une centaine d'exposants, des parcours pour tester de nombreux vélos de toutes marques, vélos urbains, électriques, pliants, de voyage... Le Conseil départemental et Epinal Tourisme seront également présents pour faire découvrir toutes les possibilités de randonnées ou séjours vélo dans les Vosges.

• Accès gratuit

En savoir + enjoyvelos.com



Granfondo

DIM. 19 MAI

L'UCI Granfondo Vosges est de retour en 2024 pour sa 7^{ème} édition et sa 4^{ème} année consécutive en tant qu'épreuve qualificative pour les Championnats du Monde UCI Granfondo.

Les sportifs rejoindront la station de La Bresse-Hohneck avant de s'élancer sur une des trois distances proposées : le Granfondo de 178km, le Mediofondo de 122km ou la Rando de 68km.

En savoir + granfondovosges.com



5



Fête médiévale

DIM. 19 ET LUN. 20 MAI Pentecôte

Evènement phare à la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, « Les Médiévales » vous font plonger au cœur du Moyen-Âge.

A travers un tout nouveau spectacle, revivez les querelles de voisinage avec la ville de Charmes et le vol réciproque de troupeaux, puis le siège raté de la forteresse par une armée lorraine aidée par la garnison d'Épinal !

En savoir +

chatel-medieval.com

4

La grande fête de l'imaginaire revient cette année avec pour thème l'expression latine « Memento mori ».

Le festival investira durant 4 jours le parc du Cours à Épinal, avec ses chapiteaux accueillant cafés littéraires et tables rondes, ses expositions, ses stands de libraires, d'auteurs et d'artisans du monde de l'imaginaire.

La Rencontre Bodypainting France réunira 40 artistes et autant de modèles le samedi et le dimanche.

Les images projetées et exposées de la Fête des Images viendront rythmer les soirées à partir de 21h30 jusqu'à minuit, du 23 au 25 mai.

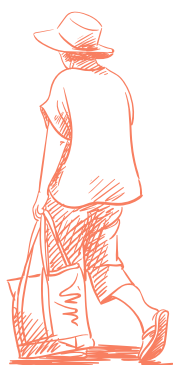
En savoir +

imaginales.fr

3

Festival Les Imaginales

DU JEU. 23 AU DIM. 26 MAI



Festival Rues et Cies

DU VEN. 14 AU DIM. 16 JUIN

2024 marque la 41^{ème} édition de ce Festival de rue, qui transforme la ville d'Épinal en théâtre à ciel ouvert ! 18 compagnies françaises et étrangères en « in » et 18 compagnies professionnelles et amateurs accueillies, apporteront leur sensibilité, leur talent et amour offrir au public plus de 40 spectacles différents soit plus de 120 représentations sur les 2 jours et demi.

• Tous les spectacles sont gratuits

En savoir +

ruesetcies.fr

2

1

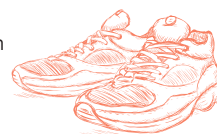
Trail de la Vallée des lacs

SAM. 29 JUIN

Près de 2 800 coureurs sont attendus sur les lignes de départ à Gérardmer. Sept épreuves aux parcours finement dessinés sur les plus belles monotraces raviront tous les amateurs de la course à pied nature : des formats découvertes, un maratrail, et jusqu'aux portes de l'ultra avec le Grand Trail, sans oublier les courses jeunes.

En savoir +

trailvalleedeslacs.com



D'AUTRES IDÉES DE SORTIES

sortir
vosges.fr





© CD88/Arthur Perrin

MILLEFEUILLE DE TRUITE FUMÉE

et sa crème à l'ail des ours, combava, betterave crue et œufs de truite



Une recette originale et de saison proposée par **Yannick Roesch**, chef de cuisine au collège Jules Ferry (Epinal)

PRÉPARATION

- Préchauffez le four à 180°
- Découpez dans chacune des pâtes feuilletées 8 triangles de même taille.
- Posez-les sur une plaque de cuisson revêtue d'une feuille de papier sulfurisé.
- Piquez les triangles avec une fourchette et posez dessus une grille afin que la pâte ne se développe pas trop.
- Enfourez les triangles et laissez les cuire à 180°C pendant 25 mn

• La garniture

- Dans un bol, mélangez la crème liquide et le mascarpone. Fouettez jusqu'à l'obtention d'une chantilly.
- Ciselez l'ail des ours.
- Râpez une partie de la peau du combava (ou du citron vert) ou pressez le jus.
- Poivrez, salez avec prudence et à votre goût.
- Mélangez ail des ours, zestes et jus de combava ou de citron vert avec la crème chantilly.

• Dressage

- Posez un triangle de pâte feuilletée sur une assiette.
- Avec une poche à douille munie d'une douille ronde de 10mm de diamètre, déposez des gouttes de crème sur la pâte.
- Puis posez la truite fumée préalablement ciselée.
- Couvrez d'un triangle de pâte et recommencez l'opération « crème, truite » pour faire 2 étages.
- Lavez, épluchez et coupez en fines lamelles la betterave crue.
- Sur le dernier étage, disposez quelques lamelles de betterave crue, des œufs de

INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES

- 2 pâtes feuilletées rondes de 230 g
- 200 g de truite fumée
- 30 g d'œufs de truite
- 25 cl de crème liquide
- 25 cl de mascarpone
- 1 combava ou 1 citron vert
- 1 betterave rouge crue

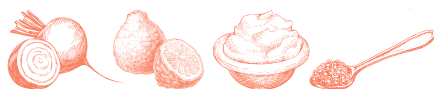
- 8 feuilles d'ail des ours
- De la salade mesclun
- Huile, vinaigre, sel et poivre

truite, quelques feuilles d'ail des ours et un peu de combava ou de citron vert râpé.

→ Accompagnez de feuilles de salade mesclun avec leur vinaigrette agrémentée du jus de combava ou de citron vert.



RETROUVEZ CETTE RECETTE
EXPLIQUÉE ÉTAPE PAR ÉTAPE SUR
vosgesmag.fr



TROUVEZ LE MOT mystère

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

1. Ces instruments seront à l'honneur à Remiremont.

2. Ils fêtent leurs 20 ans cette année.

3. Cette commune fait preuve de sobriété.

4. Cette entreprise évolue dans le Metavers.

5. Le prénom de cette virtuose évoque le printemps.

6. D'importants travaux sont prévus dans ce collège. Quel est son nom ?

7. C'est un nouveau dispositif pour les jeunes.

8. Cette figure légendaire vosgienne a donné son nom à une auberge

9. Ce procédé permet de valoriser les biodéchets.

10. C'est un artiste qui sait « fer ». Quel est son nom ?

DÉFINITION DU MOT MYSTÈRE

Ce célèbre athlète a donné son nom à une course.

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre **avant le 30 avril 2024** à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au :
Conseil départemental des Vosges
Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 Épinal cedex 9
en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

- La 1^{ère} bonne réponse tirée au sort gagnera : un tablier de chef vert d'une valeur de 65 €.
- La 2^{ème} : un tablier de cuisine d'une valeur de 40 €.
- La 3^{ème} et la 4^{ème} : un chèche d'une valeur de 35 €.
- La 5^{ème} : un cabas d'une valeur de 30 €.
- De la 6^{ème} à la 10^{ème} : une paire de chaussettes Bleu Forêt d'une valeur de 15 €.
- De la 11^{ème} à la 15^{ème} : un porte-clef bois d'une valeur de 9,90 €.

→ Tous ces produits sont en vente sur la boutique « Je vois la Vie en Vosges ».

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine « VOSGES MAG » dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître FLESCHE, huissier de justice, à Epinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture, 88088 Epinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet vosges.fr et sur lexhuiss.fr

Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre...

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 23 de « Vosges Mag » était « JULIE VICTOIRE DAUBIE ».

A l'issue du tirage au sort effectué le 20 février 2024 par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Epinal parmi les 351 bonnes réponses, ils ont gagné :

- Un bonnet et un bandeau d'une valeur de 80 € :
– Annette Blaise (Epinal).
- Un tee-shirt et un bandeau d'une valeur de 67,90 € :
– Marie-José Grandemange (Eloyes)
– Christiane Nurdin (Epinal).
- Un cabat et un torchon d'une valeur de 50 € :
– Mireille Poirot (Houécourt)
- Un cabat et un essuie mains d'une valeur de 46 € :
– Rose Melillo (Epinal)
- Un cahier piqué A4, un carnet broché A5 « Sapin gris » et un carnet slim d'une valeur de 26 € :
– Marie José Decorsaint (Golbey),
– Thierry Thomas (Bulgnéville),
– Marie-Rose Clerc (Darney),
– Daniel Grandidier (Saint-Dié-des-Vosges),
– Arlette Papazzoni (Neufchâteau).
- Un carnet reliure intégrale et un cahier piqué A5 d'une valeur de 11,50 € :
– Christine Alborelli (Epinal),
– Angélique Ollivier (Lépanges-sur-Vologne),
– Chantal Villeman (Raon l'Étape),
– Pascal Lassauce (Vagney),
– Jack Allain (Portieux/La Verrerie).

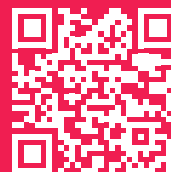
Bravo à tous !



RETROUVEZ TOUS LES LOTS MIS EN JEUX SUR
jevoislavieenvosges.boutique



Avec le **Conseil départemental des Vosges**



Formidable, formidable

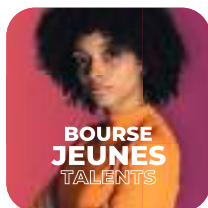
Bourse jeunes talents

Jusqu'à 1 000 € d'aide

agence / focus / photographie / modèle / photo / atelier / paris /

Formidable, formidable

JE **VOIS** LA VIE EN **VOSGES**



**BOURSE
JEUNES
TALENTS**

Le **Conseil départemental** **met en musique**
ses actions pour les jeunes de - 30 ans !



VOSGES.FR

